

Contrat Web maker

(Contrat à Imprimer en 2 exemplaires)

Entre les soussignés :

Dont le siège social est : -----
représentées par Monsieur -----,
ci après dénommé le client

Et

Victor Reny Création Internet

Dont le siège social est : 14, rue du millénaire - 56250 - SULNIAC

N° SIRET sous le numéro 447 625 666 00022

représentées par Monsieur Victor RENY,

ci après dénommé Victor Reny Création Internet

PACK DOMAINE CREATION :

1471,08 EUR TTC pour l'ouverture de votre compte + Création de votre site + Année 1
159 EUR TTC à partir de la 2ème année

(Cette annuité de 159 EUR TTC correspond au renouvellement de votre hébergement, de votre accès privé et de votre nom de domaine.)

Ouverture d'un compte Web maker

+ La réservation de votre nom de domaine en .com

(Si vous détenez et renouveler vous même votre nom de domaine, l'annuité passe prix à 139 EUR TTC l'année suivante)

+ Un hébergement de 200 Mo

+ Votre login et mot de passe pour accéder à la zone de modification du site.

+ Création de votre site par notre équipe

Cette prestation de création site concerne :

- La création d'une charte graphique et son intégration

- La mise en place du menu de navigation

- La mise en ligne du contenu du site (30 pages maximum, passé ce nombre et selon d'autres paramètres au cas par cas, nous devons vous faire un devis pour la mise en place d'un site internet plus conséquent).

- La mise en place des metas titre, description et mots clefs pour le référencement.

Nous pouvons effectuer la numérisation des documents à partir de photographies ou de documents papier.

Nous faire parvenir le maximum d'éléments textuels et visuels.

L'hébergement d'un site Web maker comprend actuellement :

- La constitution d'un site à part entière.

- La possibilité pour le client hébergé de modifier ou d'actualiser directement et à tout moment l'ensemble des données fournies : textes, images, nouvelles pages, produits...

Le paiement se règle comme suit :

- Nous vous demanderons un acompte de 615 euros TTC après signature du contrat.

- Nous vous demanderons le reste du paiement à la livraison du site (615 euros TTC).

- Chaque année, une facture de renouvellement (159 euros) vous sera envoyé deux mois avant expiration de l'annuité.

Un client peut demander à tout moment de faire cesser le site Web maker.

Aucun remboursement ne sera accordé dans ce cas.

Le client n'a absolument aucune obligation de renouveler son compte d'hébergement l'année suivante.

L'interface d'administration de Web maker fonctionne sur PC avec le navigateur **Explorer** de Microsoft.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour que leur dossier soit accepté, le client doit remplir trois conditions essentielles :

1. Accepter cette charte d'hébergement (complétée, signée et envoyée à l'adresse de Victor Reny Création Internet.)

2. Envoyer le règlement par chèque (et les documents à numériser et à saisir si nécessaire) à l'adresse de Victor Reny Création Internet.

Nous vous enverrons avec les informations sur votre compte, une facture datée, complétée et signée.

Les hébergés sont seuls responsable de l'utilisation, conforme à son usage et au présent contrat, de son accès réservé au site. Le client doit s'assurer qu'aucune autre personne n'a accès à sa zone réservée. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de ce qu'une autre personne accède à celui-ci, l'artiste informera sans délai de la fraude et confirmera par courrier recommandé cette information. En cas de litige, les parties conviennent que ce contrat et la facture envoyée au client font foi entre les parties.

Les hébergés gardent la confidentialité de leur mot de passe leur permettant d'accéder à la modification de leurs pages web.

S'il y a intrusion extérieure et modification sauvage de leur site par violation de mot de passe, ils ne pourront pas en tenir responsable Victor Reny Creation Internet.

Victor Reny Creation Internet procède à une sauvegarde journalière du site du client afin de garantir de tous problème dans le cas de modifications sauvages.

Le service Web maker peut connaître parfois des interruptions de service courtes et ponctuelles pendant l'année. Le client est prié de comprendre cet état de fait.

Le client s'engage à ce qu'en aucun cas un tiers ou un créateur puisse revendiquer et opposer à Victor Reny Creation Internet des droits d'auteur et/ou de propriété industrielle sur les éléments du site concernées. Le client garantit Victor Reny Création Internet contre tout trouble, revindication et éviction quelconque et du préjudice que Victor Reny Création Internet pourrait subir de ce fait, ou plus généralement du fait que les éléments du site ou son usage du site internet porterait atteinte aux droits de tiers. Victor Reny Création Internet garanti qu'aucune utilisation du site du client et du contenu du site (images, textes etc.) ne seront exploitées par Victor Reny Création Internet.

Le présent contrat est régi exclusivement par le droit français.

En cas de difficultés pour l'application du présent contrat, Victor Reny Création Internet et le client rechercheront une solution amiable à leur différend.

Si aucune solution amiable n'est trouvée dans un délai de un mois à dater de la naissance du différend, les parties conviennent de soumettre leur litige au tribunal de commerce de BORDEAUX.

Monsieur/Madame _____, accepte cette charte d'hébergement.

Rayer la mention inutile :

- Je souhaite obtenir le nom de domaine suivant : _____ .com

- J'ai déjà mon nom de domaine.

Fait à _____ , le _____

En deux exemplaires originaux

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé") :

Victor Reny Création Internet

Siret : 447 625 666 00022

14 rue du Millénaire

56250- SULNIAC

e-mail : contact@createur-internet.com